

## AFFAIRE DES QUOTAS DANS LE FOOTBALL : IL Y A TROP DE BLANCS A LA FFF

Par **Olivier Ferrand**, président de Terra Nova,  
**Arnaud Flanquart**, coordonnateur du pôle Sport de Terra Nova,  
**Arnaud Richard**, maître de conférences en sciences du langage

Le 10 mai 2011

### Synthèse

*La ministre des Sports doit communiquer ce matin les résultats de l'inspection du ministère. Doit-elle imposer des sanctions individuelles, demander le limogeage du sélectionneur Laurent Blanc ? Nous ne le pensons pas : « l'affaire des quotas dans le football » appelle à une réforme structurelle du football français, qui étale une fois de plus ses dysfonctionnements, plus qu'à une stigmatisation de responsabilités individuelles.*

*Pour rappel, le scandale est né de l'évocation par certains cadres de la Fédération française de football (FFF) de quotas de joueurs binationaux dans les centres de formation. Les binationaux, ce sont des footballeurs de nationalité française, sélectionnés en équipe de France dans les jeunes catégories et qui, arrivés à l'âge adulte, décident de jouer pour une sélection étrangère dont ils ont la nationalité (double nationalité) ou qu'ils décident d'acquérir, en lien avec leurs attaches familiales d'origine. On comprend le problème : des joueurs formés aux frais de la France, et qui deviennent des concurrents ; des cas potentiellement très nombreux (autour de 50%, selon un document interne de la FFF) ; d'où la volonté d'instaurer des quotas de binationaux (30%).*

*La binationalité est un faux problème. Les cas réels sont rarissimes. Le choix d'une sélection étrangère ne concerne que des joueurs de second plan, qui ont été barrés en équipe de France. Il ne faut d'ailleurs pas empêcher ce choix : il est conforme aux politiques de co-développement que la France tente de mettre en place.*

*L'affaire révèle-t-elle un mal plus profond : le racisme dans les instances du football français ? Non, bien sûr. Il est absurde de penser que Laurent Blanc, héros de l'équipe de France black blanc beur vainqueur de la Coupe du Monde 1998, puisse être raciste.*

*En revanche, l'affaire pointe deux problèmes structurels.*

*Le premier : l'absence de définition des missions et des valeurs du football.*

*Derrière les quotas, en filigrane, on trouve une autre interrogation : y a-t-il trop de Noirs en équipe de France ? Mettons de côté le politiquement correct : oui, les Noirs sont surreprésentés en équipe de*

France. Cette surreprésentation pose-t-elle problème ? La FFF pense que oui : elle privilégie implicitement une composition « ethnique » plus représentative de la population française. Une telle approche est contraire aux valeurs républicaines : l'équipe de France recrute les meilleurs joueurs français, quelle que soit leur couleur de peau, et cela doit rester ainsi. Contraire aussi aux objectifs de l'intégration sociale. Les Noirs ne sont pas surreprésentés par rapport à la sociologie des milieux populaires qui sont, depuis toujours, la base du recrutement du football professionnel. La filière du football est l'un des rares exemples de réussite de l'intégration sociale des milieux populaires, ce serait un comble de chercher à la contrecarrer.

De telles dérives sont possibles en l'absence de définition claire des valeurs du football. La réalité, c'est que le football est, en fait comme en droit, un service public. Il revient donc à l'Etat de fixer contractuellement les missions de service public de la FFF et de veiller à leur application. Une de ses missions, c'est justement la mission sociale d'intégration des milieux populaires. Une fois cette mission fixée, la FFF ne pourra plus s'en écarter pour privilégier d'autres objectifs hasardeux.

Second problème structurel : la sociologie consanguine de la FFF.

Disons-le de manière provocante : ce que révèle l'affaire des quotas, ce n'est pas qu'il y a trop de Noirs en équipe de France, c'est qu'il y a trop de Blancs à la FFF ! Les propos incriminés dans cette affaire n'auraient pas la même connotation s'ils n'avaient pas été prononcés par François Blaquart, Erick Monbaerts et Laurent Blanc. Ils n'auraient d'ailleurs sans doute pas été prononcés si la composition de la direction de la FFF n'avait pas été monocolore. Comme pour toutes les instances dirigeantes de notre pays, le renouvellement ne se fait pas et la diversité peine à s'imposer. Le grand écart est extrême dans le football : en caricaturant un peu, des retraités blancs provinciaux dirigent un sport de jeunes des quartiers issus de la diversité.

Pour assurer la diversification de la FFF, Terra Nova a proposé dans son récent rapport sur le football (Changer ou disparaître : quel avenir pour le football ?) une série de propositions :

- L'élection de la direction de la FFF, sur le mode « un homme, une équipe, un projet », au suffrage universel direct. Le corps électoral pourrait être les licenciés adultes. Mieux, il pourrait englober tous les supporters, qui se déclareraient comme tels pour participer à l'élection : le football national n'appartient en effet ni aux quarante clubs professionnels, ni même aux seuls deux millions de licenciés amateurs - il appartient aux Français, et notamment aux dix à quinze millions de supporters de l'équipe de France.

- La valorisation de l'engagement bénévole. Afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à des postes de responsabilité au sein du mouvement sportif, l'idée est de mettre en place des décharges horaires, d'accorder des points retraite, voire d'indemniser les dirigeants associatifs, sur le modèle des élus politiques, en fonction d'une grille liée au nombre de licenciés.

- La limitation du cumul des mandats. C'est un gage de renouvellement et de diversification dans le monde politique, cela vaut aussi pour le mouvement sportif. Cette limitation du cumul s'entend tant en

*termes de cumul de postes à un moment donné (président de ligue et membre du conseil fédéral par exemple), que dans le temps, avec une limitation à deux mandats au même poste.*

*L'instauration du scrutin de liste. Les scrutins de liste permettent d'introduire des critères de mixité et de diversité (comme cela se fait en politique, où, par exemple, les listes municipales doivent être composées de manière paritaire entre hommes et femmes).*

*Après le psychodrame de Knysna, l'affaire des quotas pointe dans la même direction : l'Etat doit se mêler des affaires du football, il y a urgence à définir – dans le respect de l'autonomie du mouvement sportif – une politique publique du sport et à l'appliquer à son sport le plus populaire et le plus emblématique.*

Note  
intégrale

Un nouveau psychodrame a secoué, toute cette semaine, le football français.

*Mediapart* révélait dans son édition du 29 avril 2011 qu'à l'occasion d'une réunion, le 8 novembre 2010, des cadres de la Fédération Française de Football : Laurent Blanc, le sélectionneur de l'équipe de France, Erick Mombaerts, le sélectionneur de l'équipe de France espoirs et François Blaquart, le Directeur Technique National (DTN), avaient évoqué la question des joueurs binationaux formés en France et envisageaient l'instauration de quotas de 30 % de joueurs étant ou pouvant devenir binationaux dans les centres de formation de la FFF.

Le *verbatim* de la réunion paru dans *L'Équipe* du 2 mai 2011 montre que des propos racialement connotés ont été tenus par des cadres de la FFF, une organisation disposant d'une délégation de service public de la part du Ministère des Sports. Au cours de cette réunion, seul Francis Smerecki, le sélectionneur des moins de 20 ans, semble avoir été choqué par de tels propos.

Editorialistes, politiques et footballeurs se sont dès lors relayés pour accuser ou prendre la défense de Laurent Blanc et de la direction de la FFF. On attend maintenant les conclusions de l'inspection diligente par le Ministère des Sports.

Quelles leçons tirer de cette affaire ? Au-delà des aspects anecdotiques (la binationalité), elle révèle une défaillance structurelle, qui était déjà à l'origine du désastre de Knysna : la gouvernance du football est à revoir.

## **1 - RETOUR SUR L'« AFFAIRE BLANC »**

### **1. 1 - LA BINATIONALITE : UN FAUX PROBLEME**

Les joueurs binationaux sont des joueurs de football disposant de la nationalité française, formés dans les centres de formation de la FFF ou des clubs professionnels, sélectionnés en équipe de France dans les jeunes catégories et qui, arrivés à l'âge adulte, décident de jouer pour une sélection étrangère dont ils ont la nationalité (double nationalité) ou qu'ils décident de prendre, en lien avec leurs attaches familiales d'origine. Cette option est permise depuis 2009 par la Fédération

internationale du football<sup>1</sup>. Cette possibilité n'est pas spécifique au football et d'autres sports connaissent la même situation (en athlétisme notamment).

On comprend le problème évoqué par la FFF : des joueurs formés aux frais de la France et qui deviennent des concurrents ; des cas potentiellement très nombreux (autour de 50%, selon l'étude de la FFF). D'où l'idée de quotas de binationaux (30%) dans les centres de formation, pour limiter ces cas de figure.

La proposition de la FFF est pourtant irrecevable.

Juridiquement, elle est illégale : établir des quotas entre Français sur la base de leur origine nationale est une discrimination interdite.

Elle est contraire à la politique de co-développement que la France essaie de mettre en place. Le co-développement, c'est notamment des politiques d'aller-retour pour éviter le *brain drain* des pays en développement au profit de la France : formation en France et retour dans le pays d'origine pour une partie de la carrière professionnelle. La situation des binationaux est conforme à cette politique. Le football est même l'un des rares secteurs où elle fonctionne !

Mais surtout la question des binationaux est un faux problème. Les joueurs adultes choisissant de rejoindre une sélection étrangère sont dans l'immense majorité des cas des joueurs qui n'ont pas leur place en équipe de France. Le *foot drain* tourne au contraire à plein régime en sens inverse : Marcel Desailly est né à Accra, Patrick Vieira à Dakar, Steve Mandanda à Kinshasa, David Trezeguet a joué en équipe première argentine – ils ont pourtant tous choisi l'équipe de France.

## 1. 2 - LA QUESTION EN FILIGRANE : Y A-T-IL TROP DE NOIRS EN EQUIPE DE FRANCE ?

Mettons de côté le politiquement correct : oui, les Noirs sont aujourd'hui surreprésentés en équipe de France. Mais surreprésentés par rapport à la sociologie française globale, pas par rapport aux milieux populaires qui sont, depuis toujours, la base du recrutement du football professionnel. Du coup, ce sont les fils de l'immigration qui se retrouvent en équipe de France : avant-hier, Raymond Kopacewski ; hier, Platini, Genghini, Etori ; aujourd'hui, Zidane, Benzema, Nasri, Mamadou Sakho, Alou Diarra, Abou Diaby, Yann M'Vila – mais aussi le cht'i Frank Ribery...

Cette surreprésentation pose-t-elle un problème ? Certainement pas. L'équipe de France recrute les meilleurs joueurs français, quelle que soit leur couleur de peau. Le sport, le football en particulier, est l'une des rares filières de réussite pour l'intégration des jeunes issus des quartiers. Ce serait un comble de chercher à leur en limiter l'accès.

La FFF pense pourtant que oui : elle privilégie implicitement une composition « ethnique » représentative de la population française. Dire qu'il y a trop de Noirs ou d'Arabes en équipe de France, c'est implicitement dire qu'ils ne représentent pas la France. C'est ce qu'avait dit le premier Jean-Marie Le Pen, comparant les footballeurs *black* et *beur* de l'équipe de France à des

---

<sup>1</sup> « Les binationaux, enquête sur ces footballeurs français qui ne jouent pas en bleu », *Le Monde*, 29 avril 2011

mercenaires étrangers : pour lui, les Français de la diversité ne sont pas Français, l'identité nationale de la France éternelle est blanche et aux racines chrétiennes.

Il y a donc là le témoignage d'une crise de valeurs au sein de la FFF. Des valeurs qui ne sont conformes ni aux valeurs républicaines, ni aux valeurs historiques du football.

### **1. 3 - L'AUTRE QUESTION EN FILIGRANE : LES INSTANCES DU FOOTBALL FRANÇAIS SONT-ELLES RACISTES ?**

Non, bien sûr. De nombreux joueurs, Zinedine Zidane lui-même, sont venus au secours de Laurent Blanc et de la FFF. Mais leurs propos trahissent des schémas mentaux racistes : des joueurs *black* athlétiques (« grands, costauds, puissants ») et des « petits gabarits blancs » à l'intelligence de jeu.

Ces propos traduisent d'abord le désarroi sportif dans lequel se trouve l'équipe de France. En 1998, la victoire de la Coupe du Monde parait l'équipe « black blanc beur » de toutes les vertus et on pointait du doigt la Mannschaft allemande, monocolore blanche. En 2010, c'est l'inverse : plombée par la défaite, la diversité de l'Équipe de France ne fait plus recette, l'Espagne incarne l'équipe qui gagne – or elle est composée de joueurs blancs très techniques aux petits gabarits...

Ces propos traduisent aussi la sociologie des dirigeants de la FFF. Disons le tout net : le problème, ce n'est pas qu'il y ait trop de Noirs en équipe de France, c'est qu'il y ait trop de Blancs au sein de la FFF. Comme pour toutes les instances dirigeantes de notre pays, le renouvellement ne se fait pas et la diversité peine à s'imposer. C'est marquant en politique, dans les directions d'entreprise, dans les médias...Ça l'est encore plus dans le monde du football, où le grand-écart est extrême : en caricaturant, des retraités blancs provinciaux dirigent un sport de jeunes des quartiers issus de la diversité...

En d'autres termes, c'est la gouvernance du football français qui pose problème.

## **2 - LES DEUX LEÇONS DE L'« AFFAIRE BLANC » : LES VALEURS ET LA GOUVERNANCE**

### **2. 1 - RESTAURER LES VALEURS DU SERVICE PUBLIC DU FOOTBALL**

Il n'y a pas de valeurs sportives intrinsèques : les valeurs du sport sont celles que ses parties prenantes – pratiquants amateurs, professionnels, spectateurs – y mettent.

Historiquement, le mouvement sportif a porté les valeurs de Coubertin et de l'olympisme : dépassement de soi, désintéressement, respect des règles, fraternité... Mais le *foot business* professionnel, aujourd'hui dominant, a imposé des valeurs qui ne sont pas loin du contre-modèle absolu : ultra-individualisme, argent-roi, victoire à tout prix, culte de la jouissance (affaire Zahia)... L'affaire Blanc révèle elle aussi une autre forme de dévoiement des valeurs.

Doit-on constater ces évolutions négatives sans rien faire ? Non : la promotion des « valeurs sportives » ne doit pas être laissée à la seule responsabilité du mouvement associatif ; au contraire, le football doit faire l'objet d'une politique publique.

Le football, c'est un fait mal connu, est un service public. C'est un service public de fait, en raison de son rôle majeur dans la société - éducatif, sanitaire, social. C'est aussi un service public en droit. Il est aujourd'hui en friche. Il doit être réinvesti par l'Etat, qui a la charge d'en définir, en amont, les valeurs.

Comment ?

L'Etat doit fixer contractuellement les missions de service public de la FFF. Parmi elles, il y a la mission sociale d'intégration. Un tel objectif interdirait les dérives que le football vient de vivre. L'Etat peut pour en vérifier la mise en œuvre s'appuyer sur les Directions Techniques Nationales, dont le directeur est nommé par le ministre.

Le renforcement des clubs amateurs est par ailleurs une priorité. Les valeurs humanistes du football sont portées par les éducateurs sportifs des clubs. Or la pratique de masse encadrée est en perte de vitesse : moins de deux millions de licenciés contre trois millions de pratiques de rue. Les clubs, comme le système scolaire, s'orientent vers la sélection des meilleurs, avec comme objectif unique la constitution de l'élite sportive du pays. Ils dissuadent dès lors tous les autres pratiquants : les jeunes joueurs compétitifs mais écartés de la course à l'élite, les adultes qui veulent pratiquer un football-loisir, les femmes pour lesquelles il n'y a pas encore de véritable élite. Ce sont ces publics que les clubs doivent aujourd'hui conquérir.

L'Etat ne doit pas seulement s'intéresser au football amateur. Le service public du football, ses valeurs, passent désormais aussi par le football professionnel et son spectacle. L'exemplarité des « stars » est tout particulièrement importante. C'est désormais un canal majeur d'influence pour notre jeunesse. L'éducation des futurs joueurs pro, aujourd'hui « abandonnée » dès le plus jeune âge aux clubs professionnels, hors filières INSEP, est un enjeu collectif, tout comme leur formation civique. Des obligations symboliques pourraient également être assignées aux joueurs de l'équipe de France : par exemple, le don systématique des primes au profit de causes caritatives, ou la participation à des missions sociales dans les quartiers.

## **2. 2 - REFORMER LA GOUVERNANCE DU FOOTBALL**

On sait que le secteur se caractérise par une spécificité : l'autonomie du mouvement sportif. L'Etat fixe ainsi les objectifs du service public, mais sa gestion est confiée à la FFF et aux clubs. Or les dysfonctionnements de la FFF ont été mis en pleine lumière cet été par la débâcle de Knysna. Manque de professionnalisme : communication, management interne, négociation des contrats – le sous-dimensionnement de la FFF est patent. Et absence de légitimité. Qui a maintenu Raymond Domenech comme sélectionneur de l'équipe de France ? Pour les Français, relayés par les médias, Jean-Pierre Escalettes, le président de la FFF, n'était pas jugé légitime pour faire ce choix.

L'affaire Blanc révèle un autre problème de gouvernance : une sociologie très consanguine de la direction de la FFF, l'incapacité à incorporer les jeunes, la diversité, les femmes...

Le problème est à trouver dans les institutions du football. Les postes de direction ressortissent au bénévolat : le recrutement se fait donc principalement chez les retraités. Le système d'élection « hypersénatorial » à quatre étages (élection par les licenciés des représentants de ligue, qui élisent eux-mêmes l'assemblée fédérale, qui désigne le conseil fédéral, qui choisit en son sein le président) nécessite de « faire carrière » dans l'appareil fédéral et débouche sur la cooptation.

Pour légitimer la direction de la FFF, et pour assurer sa diversification, Terra Nova a proposé dans son récent rapport sur le football (*Changer ou disparaître : quel avenir pour le football ?*) une réforme visant à donner une légitimité démocratique incontestable à la FFF : l'élection de ses dirigeants, sur le mode « un homme, une équipe, un projet », au suffrage universel direct. Le corps électoral pourrait être les licenciés adultes. Mieux, il pourrait englober tous les supporters, qui se déclareraient comme tels pour participer à l'élection : le football national n'appartient en effet ni aux quarante clubs professionnels, ni même aux seuls deux millions de licenciés amateurs - il appartient aux Français, et notamment aux dix à quinze millions de supporters de l'équipe de France.

Afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à des postes de responsabilité au sein du mouvement sportif et de valoriser l'engagement bénévole, Terra Nova propose de mettre en place des décharges horaires, d'accorder des points retraite, voire d'indemniser les dirigeants associatifs, sur le modèle des élus politiques, en fonction d'une grille liée au nombre de licenciés.

La diversification des profils de dirigeants et le renouvellement des instances fédérales passent également par une limitation du cumul des mandats. Cette limitation du cumul s'entend tant en termes de cumul de postes à un moment donné (président de ligue et membre du conseil fédéral par exemple), que dans le temps, avec une limitation à deux mandats au même poste.

Les scrutins de liste permettent également d'introduire des critères de mixité et de diversité (comme cela se fait en politique, où, par exemple, les listes municipales doivent être composées de manière paritaire entre hommes et femmes). De tels critères faciliteraient l'égal accès aux responsabilités et assureraient une réelle diversification des profils plus en phase avec la réalité du football aujourd'hui.

Il y a urgence à agir pour que le football puisse renouer avec les valeurs humanistes qui ont longtemps été les siennes, qu'il demeure un lieu prioritaire d'intégration sociale et que sa direction se diversifie à l'image de sa base sociologique. Il en va de l'avenir du football mais aussi de celui de la société, sur lequel son influence n'a jamais été aussi grande.